



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 46

18 novembre 1970

### ÉLIMINATION DE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

*Texte du discours prononcé le 21 octobre à la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, par la représentante du Canada, Mlle Renaude Lapointe:*

La Troisième Commission est appelée à examiner de nouveau le problème de la discrimination raciale. Le phénomène continue donc d'exister. Ce ne sont certes pas les textes juridiques qui manquent sur ce sujet. L'adoption par l'ONU d'instruments tels que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale constitue un aspect éminemment positif de l'action entreprise pour la promotion des droits de l'homme et c'est tout à l'honneur de cette organisation.

Ce qui est écrit est bien écrit. Mais pouvons-nous, dans la même mesure, être satisfaits de l'ap-

plication des principes que la communauté internationale a mis vingt-cinq ans à élaborer ou à fixer définitivement sur papier? L'observance des règles n'a pas suivi le rythme législatif des Nations Unies en ce qui a trait aux droits de l'homme et c'est sur ce point que l'ONU devra désormais concentrer son activité.

La discrimination raciale, dont l'*apartheid* est la forme la plus odieuse, doit être condamnée avec vigueur. La ténacité de nos efforts pour enrayer le phénomène est, en effet, et demeurera le critère du sérieux qu'apporte la communauté des peuples à faire disparaître cette notion aberrante.

Pour sa part, la délégation du Canada s'est réjouie de l'entrée en vigueur, en janvier 1969, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cet événement a représenté un grand pas vers l'idéal d'une véritable fraternité humaine. Le Canada est heureux de faire partie, du groupe d'États qui ont ratifié la Convention. C'est la modeste contribution d'un pays qui croit fermement au respect des droits de l'homme, pierre d'assise de la société canadienne.

#### SOMMAIRE

Élimination de toutes formes de discrimination raciale .....	1
Installations nouvelles pour hélicoptères .....	2
Nos oeuvres d'art au Moyen-Orient .....	2
Exposition d'une collection privée à la Galerie nationale .....	3
Premier roman d'un jeune Esquimau .....	4
Projet de parc sous-marin en Ontario .....	4
Aide accrue aux victimes du Pakistan .....	4
Examen du rôle de la Cour internationale de Justice .....	5
La production de charbon .....	5
Nos produits canadiens à New York .....	6
Politique relative aux céréales .....	6
Vente importante de blé à la Chine .....	6

#### LES DROITS DE L'HOMME

Ma délégation ne peut manquer non plus de souligner la récente législation fédérale portant sur la propagande haineuse et sur le génocide; de même, elle désire faire part du travail législatif très réel accompli ces dernières années au Canada, tant au niveau provincial que fédéral, en matière des droits de l'homme.

Le Canada est également résolu à participer plus activement et plus efficacement à l'action internationale dans ce domaine, et poursuivra de façon régulière les consultations avec les provinces canadiennes. En vertu de notre constitution, ces questions relèvent de leur compétence. Notre pays devrait donc être en mesure de ratifier plus rapidement les autres conventions de l'ONU relatives aux droits de l'homme.